



 Métabief  Métabief  Métabief

## Contrat de Location Meublée Saisonnière

<u>Entre le propriétaire</u>	et	<u>le locataire saisonnier</u>
Mr et Mme Mazoyer Alain 10 rue René Cassin. 71150 Chagny		Mr et Mme..... ..... .....
☎ 03 85 87 33 21		☎ 0.....-.....-.....-..... (fixe)
☎ 06 71 77 81 32		☎ 0.....-.....-.....-..... (mobile)
✉ <a href="mailto:lesmazoyers@free.fr">lesmazoyers@free.fr</a>		✉ .....@.....
Sites web de l'appartement : <a href="http://www.location-appartement-metabief.fr">www.location-appartement-metabief.fr</a>		

<b>Composition de votre famille :</b> Adultes : .... Enfants de 4 à 12 ans : .... Enfants de – de 4 ans : .... Animal : ....
---

<b>Meublé de tourisme classé 2 étoiles :</b>	<b>n° d'agrément : 02502025-38019-0021</b>
Situé sur la commune de METABIEF (25370), "résidence du moulin". Appartement 11B, 2 <sup>ème</sup> étage (pas d'ascenseur). Capacité d'accueil maximale : 5 personnes. Animal accepté sur demande. Surface habitable 30m <sup>2</sup> (salle de bains non comprise) comprenant 1 chambre avec 1 lit pour 2 personnes. Dans la pièce à vivre, 1 lit d'une personne et 1 canapé clic-clac pour 2 personnes. La fiche descriptive jointe au présent contrat précise l'ensemble des autres caractéristiques du logement.	

<b>Date de votre séjour :</b> du ..... à 14h au ..... à 10h.
--

<b>Montant de votre location :</b> .....	€
Ce prix comprend toutes les charges (eau, chauffage, électricité), <b>sauf la taxe de séjour</b> (voir page suivante).	
<b>Une remise de 10% est accordée sur la 2<sup>ème</sup> semaine si réservation de deux semaines consécutives.</b>	

Cette location prendra effet si nous recevons à notre adresse ci-dessus avant le .....  
les **arrhes** représentant **25%** du montant total de la location, à savoir : ..... €

**Au-delà de cette date, cette proposition sera annulée et nous disposerons de la location à notre convenance.**

**Trois semaines** avant le début de votre séjour, soit le ..... ,  
merci de nous envoyer les chèques suivants :

☞ Le **solde de la location** soit ..... € devra nous parvenir **impérativement 3 semaines avant** la date prévue du début de votre séjour sauf si ce délai imparti est trop court et ne s'y prête pas (dans le cas où le délai entre la réservation et l'entrée dans les lieux est inférieur à 3 semaines, il vous sera demandé de régler la totalité de votre séjour).

**Votre paiement par chèque sera encaissé à la fin de votre séjour.**

☞ La **taxe de séjour** de **0.90€ par jour et par personne**, soit pour votre séjour :  
.... personnes x .... jours x 0.90€ = ..... €

**Cette taxe de séjour peut être additionnée avec le solde de la location, pour vous simplifier les choses.**

☞ Le **dépôt de garantie** de **350€** qui vous sera restitué le jour de votre départ ou à votre domicile sous pli postal sous huitaine (dans l'éventualité de votre partance matinale ou dans l'impossibilité de nous déplacer ce jour).

➤ **En cas de dégradations, nous nous réservons un délai de 15 jours pour encaisser votre chèque et procéder aux réparations par un artisan local (la facture correspondante mentionnant le coût réel de remise en état des lieux vous serait alors envoyée ultérieurement pour constatation accompagnée du reliquat de votre chèque de garantie).**

➤ **Nous nous réservons le droit de vérifier votre utilisation de la wifi mis gracieusement à votre disposition pour un bon usage (au vu de la charte d'utilisation d'internet); si tel n'est pas le cas, votre caution pourrait être utilisé.**

➤ **De même, nous réfléchissons à vous facturer une heure ou plus de ménage si vous quittez l'appartement en le laissant dans un état non satisfaisant. Nous vous informons que nous tenons à votre disposition sur l'étagère située dans la salle de bains, toute une gamme de produits d'entretien sans oublier notre aspirateur, balai, serpillière et seau.**

• **Vos successeurs seront comme vous, heureux de trouver des locaux répondant tout à fait à leur attente dès leur entrée dans ce duplex.**

**Ce présent contrat est établi en deux exemplaires.**

**Veillez nous en retourner un, daté, signé comportant la mention "Lu et approuvé".**

Nous avons pris connaissance des Conditions Générales de location jointes dans le présent contrat : \_

Fait à Chagny

Le .....

Le propriétaire : Mr/Mme Mazoyer Alain

Signature .....

Fait à. ....

Le.....

Le locataire :.....

Signature.....

## État descriptif de la location

### 1 - Renseignements généraux

Adresse du meublé : 3 rue du moulin à Métabief 25340 (à 100m de la fromagerie du Mont d'Or).  
"Résidence du moulin" - appartement n°11B au second étage du bâtiment B (dans l'entrée commune aux bâtiments A et B. Passer sous la verrière, à droite prendre l'escalier). Exposition plein sud avec balcon. Pas d'ascenseur.

Nom et adresse du loueur : Mr et Mme Mazoyer Alain, 10 rue René Cassin 71150 Chagny.

☎ 03 85 87 33 21 ou 06 71 77 81 32

✉ [lesmazoyers@free.fr](mailto:lesmazoyers@free.fr)

### 2 - Environnement de l'appartement meublé

Votre arrivée en venant de Pontarlier : suivre la direction Métabief, ce qui vous amènera aux Hôpitaux-Neufs et en rentrant dans le village de Métabief, de suite avant le petit pont, tournez à gauche puis à droite. Vous arrivez sur le parking de la **fromagerie du Mont d'Or**. 100m après, vous vous trouvez devant la résidence où un grand parking vous y attend devant l'entrée.

Les pistes se trouvent à environ 900 mètres. Les commerces sont à deux minutes à pied, ainsi que le Médecin et la Pharmacie. Pour vos courses, à 3 kms de l'appartement, existent deux supermarchés (Intermarché et Atac sur la commune de Jougne. Pour vous y rendre, tournez à droite aux Hôpitaux-Neufs, direction "la Suisse".

### 3 - Principales caractéristiques de l'appartement meublé

Nombre de personnes maximales susceptibles d'être logées : 5.  
Superficie de 38m<sup>2</sup>. Chauffage électrique individuel.

Pas de gaz (ni gaz de ville, ni à la bouteille).

L'appartement est un **duplex** ; il se compose :

☞ à l'étage, d'une chambre avec un lit de deux personnes, d'une armoire (contenant les couvertures et oreillers), d'une commode et d'un placard mural.

☞ au rez-de-chaussée :

d'une salle de bains avec baignoire, machine à laver, lavabo et WC.

d'une salle de séjour et son coin cuisine avec 1 convertible clic-clac pour 2 personnes et d'un lit d'une personne dans le coin "montagne".

La cuisine est équipée pour 5 personnes (cocotte minute, cafetière électrique, Senseo, mini-four, micro-onde, grille-pain, service à raclettes, service à fondue et toute la vaisselle...).

Vous disposez également d'une table et d'un fer à repasser (dans la salle de bains), d'une machine à laver le linge et d'un séchoir sans oublier un téléviseur écran plat (dans la salle de séjour). Vous disposez de la Wi-fi (code en page 8). 5 chaises de salon de jardin sont à votre disposition sur le balcon.

Le casier à ski (40 cm x 40 cm) se trouve au rez-de-chaussée (dans l'entrée, première porte à gauche, derrière les boîtes à lettres). Cette porte est toujours fermée à clés.

La clé du casier à ski et celle ouvrant le local, jointes à la clé de la boîte à lettres restent accrochées dans l'appartement contre le mur à gauche de la porte de la salle de bains.

Des documents touristiques vous attendent pour répondre à vos envies et recherches (repos, balades, manifestations, etc...).

Un cahier du gîte se trouve à votre disposition pour "rendre plus vivant" votre séjour et celui de vos successeurs. Merci d'y inscrire tout ce qui vous passe par la tête (suggestions, critiques bienvenues...).

**Lors de votre départ, merci de ne pas couper le compteur EDF situé au-dessus de la porte d'entrée, SAUF avis contraire de la part du propriétaire.**



**"Vous rendre le meilleur séjour possible !!"**



**Tel est notre souhait.**

## Conditions générales du contrat

### 1 - Obligations générales

a - Le locataire s'oblige à n'occuper les lieux que personnellement à titre de résidence provisoire de plaisance.

b - Il ne peut se substituer à quelque personne que ce soit, ni sous-louer même gratuitement les lieux loués.

c - L'occupation des locaux par un nombre de personnes supérieur à celui indiqué dans l'état descriptif doit être signalée au propriétaire

d - Sauf accords express avec avis du propriétaire, il ne peut introduire d'animaux dans l'appartement

e - Il doit immédiatement prévenir le propriétaire des sinistres se produisant ou pouvant se produire et laisser accès aux locaux pour l'exécution des travaux d'urgence qui seraient nécessaires.

 **03 85 87 33 21 ou 06 71 77 81 32 ou appeler les personnes concernées suivant la gravité avérée dont vous trouverez l'adresse sur la fiche "En cas d'urgence" placée contre le mur, à gauche de la salle de bains.**

f - Il répond des dégradations ou pertes à moins qu'il ne prouve qu'elles ne soient pas de son fait.

g - Le propriétaire s'oblige à délivrer les lieux loués suivant l'état descriptif annexe au contrat.

### 2 - Assurance

Le locataire doit être assuré contre les risques locatifs usuels et notamment le vol, l'incendie et les dégâts des eaux pendant son séjour.

Il est responsable des dommages causés aux tiers sans que le propriétaire puisse être recherché à ce sujet.

### 3 - Annulation

1°) Suivant le choix du propriétaire, la somme versée pour la réservation a nature **d'arrhes**.

(Voir définitions page 7 du présent contrat)

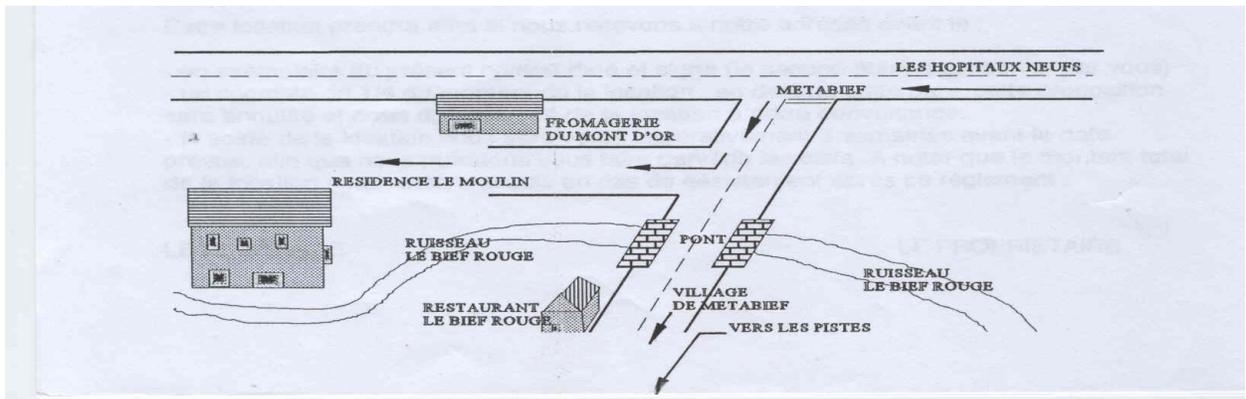
**Arrhes** : permettent l'annulation de la réservation en abandonnant la somme remise au propriétaire (les 25% déjà versés). Le propriétaire peut également annuler en vous restituant la somme.

2°) Une annulation de votre part qui interviendrait entre le solde de la location et votre arrivée dans l'appartement, (soit un maximum de 21 jours), sera appréciée au cas par cas et individuellement.

Tout dépendra s'il s'agit d'un cas de force majeure, d'une maladie dûment justifiée ou toute cause raisonnée et acceptable... mais aussi au regard du délai imparti plus ou moins éloigné du début de votre séjour.

Dans un esprit relationnel, responsable, et d'ouverture, le remboursement de cette somme restante (75% du montant de votre location) **devrait** vous être restitué sur présentations de vos justificatifs d'annulation à première demande de notre part.

Photos et plan d'accès



## Inventaire des meubles de l'appartement

### ☞ Accès wifi dans l'appartement !

-Serviettes de bain, draps, oreillers et couvertures sont mis à votre disposition,-

### ☞ Chambre :

Un lit de 140cm avec sommier et matelas. Couverture et Oreillers. Jeté de lit, alèse, 2 chevets et 2 lampes.

Une armoire.

Une commode à tiroirs.

Deux armoires de 180 cm réservées au propriétaire pour stockage de produits d'entretiens.

Deux tabourets.

### ☞ Séjour :

Un petit meuble bas à deux portes, support TV. (Accès Internet avec la Wi-fi) (voir page 8)

Une table avec deux bancs, deux chaises pailonnées et un tabouret.

Deux petits meubles.

Une armoire penderie.

Deux lampes.

Un canapé clic-clac avec literie, couvertures et oreillers avec alèse.

Un lit à tiroir pour une personne avec literie, couverture, oreiller et jeté de lit.

Un téléviseur écran plat.

### ☞ Coin Cuisine :

Un meuble haut et un meuble bas.

Un frigidaire.

Un petit four électrique et un four à micro-ondes.

Une cafetière électrique.

Une cocotte minute.

Une grande poubelle.

Un meuble à chaussures, un meuble « pose publicités » et un support de quatre paniers plastiques.

Une pendule.

Un grille-pain et un service à raclettes ainsi qu'un service à fondue.

Poêles, casseroles, faitout et toute la vaisselle assiettes creuses, plates, à dessert, bols, tasses, plats, saladiers, couverts etc.....

Tout est prévu pour 5 personnes.

### ☞ Salle de bain :

Baignoire avec vitre protectrice.

Meuble sous lavabo et tapis de bain.

Une machine à laver le linge.

Un aspirateur.

Un fer à repasser.

Une table à repasser.

Balais, seau, petite poubelle.

Un séchoir mural.

Gamme complète de produits d'entretien.

Divers objets de décoration.



☞ Local à ski : (au bas de la résidence) → (porte située derrière les boîtes à lettres) → (casier à ski de 40cm x 40cm)

Une pelle à neige.

☞ Balcon : Un séchoir sur pied, une table de jardin et cinq chaises plastiques.

**Bon à savoir ..... Bon à savoir ..... Bon à savoir .....**

<b>La réservation</b>	<b>Le contrat</b>	<b>Annulation de réservation</b>
<p>Il vous appartient de réserver auprès du propriétaire, monsieur Alain Mazoyer (0671778132) (0385873321). Si vous ne pouvez pas visiter votre location à l'avance pour vérifier si elle vous convient, il est nécessaire de demander au loueur un état descriptif ainsi que les conditions de location (<u>détaillés dans le présent contrat dans le simple but de vous donner satisfaction</u>).</p>	<p>Le contrat de location stipule au minimum : l'état descriptif, la situation exacte du logement concerné, la durée, les conditions de locations (charges/fournitures incluses ou non), la capacité maximale, l'inventaire, le prix, les modalités d'annulation. Le versement d'arrhes ou d'acompte doit être précisé sur le contrat.</p>	<p><b>L'acompte</b> rend le contrat définitif. Celui qui se dédit devra indemniser l'autre partie du préjudice occasionné. <b>Les arrhes (25%)</b> permettent l'annulation de la réservation en abandonnant la somme remise au propriétaire. Le propriétaire peut également annuler en vous restituant la somme.</p>

<b>Nombre d'occupants</b>	<b>Animaux</b>
<p>Au cas où le nombre de personnes acceptées qui est mentionné dans le contrat serait dépassé, le loueur et le locataire doivent s'entendre à l'amiable compte tenu des charges supplémentaires imposées par la modification de l'occupation.</p>	<p>Les animaux familiers (chien, chat, oiseau..), sont tolérés. Leur présence doit être mentionnée sur le contrat. Si tel n'était pas le cas, leur présence peut entraîner la rupture immédiate du présent contrat.</p>



<b>Interruption du séjour</b>	<b>Réclamations</b>
<p>En cas d'interruption anticipée du séjour par le locataire, et si la responsabilité du propriétaire n'est pas mise en cause, il ne sera procédé à aucun remboursement, hormis le dépôt de garantie sous réserve d'aucune dégradation.</p>	<p>En cas de litige, de quelque ordre soit-il, la solution à l'amiable est bien souvent la meilleure ... Dans le cas contraire, vous pouvez prendre contact avec la Direction Départementale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes (DDCCRF).</p>

## Jeu de clés..... et..... la Wi-fi

### Jeu de clés

Suite à une demande de plusieurs locataires en fonction de leurs besoins propres, nous avons complété votre trousseau de clés :



- 2 clés de la porte d'entrée de l'appartement (vous permettant de rentrer à des heures différentes).
- 1 clé du local à vélos (situé à gauche de l'entrée principale de la résidence) (pour vos vélos ou ceux que vous louerez).
- 1 clé de la boîte à lettres (vous permet de faire suivre votre courrier).
- 1 clé du local à skis (un emplacement de 40x40 vous est réservé) (nous vous rappelons qu'il est **strictement interdit d'introduire vos skis dans l'appartement**).

 L'ancien "Point internet" de la mairie est désormais transféré à la bibliothèque. Deux ordinateurs sont à votre disposition aux horaires d'ouverture !

### Votre Wi-Fi dans notre duplex



A faire valoir ce que de droit - A faire valoir ce que de droit - A faire valoir ce que de droit

## Votre Code Wi-Fi



# Charte de bonne conduite à tenir avec l'utilisation de la Wifi mis à votre disposition.

Le locataire saisonnier est internet mis gracieusement à sa de location. Les identifiants Wifi lui l'entrée dans les lieux.



responsable de l'utilisation à l'accès disposition au cours de la période seront communiqués lors de

*La navigation se fait sous la seule responsabilité du locataire saisonnier. Il lui est interdit de consulter des pages internet dont le contenu est prohibé tels que pornographie, pédophilie, racisme, incitation à la violence. Il en va de même pour tout téléchargement illicite. Toutes les activités sur internet sont enregistrées et peuvent être vérifiées en cas de soupçons d'abus ». L'utilisation des codes d'accès vaut pour accord."*

Je reconnais, en ma qualité de « locataire saisonnier », occuper l'appartement sis 11B à la Résidence « Le Moulin » à Métabief dont le propriétaire est Mr et Mme Mazoyer Alain  
du.....au.....

**A écrire à la main**

**A écrire à la main**

**A écrire à la main**

Nom et prénom :

Lu et Approuvé :

Date :

Signature :



